

# Le droit de préemption urbain illustré

## Approche concrète à travers des cas pratiques

Se former en droit de préemption urbain au travers de situations concrètes relatives à la purge du droit de préemption, à l'exercice de ce droit et au contentieux.



### OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Identifier les situations nécessitant une purge de droit de préemption urbains (champ géographique et champ d'application) et ses modalités
- Faire face à la décision du titulaire du droit
- Gérer l'après décision (vente, transfert de propriété, rétrocession...)
- Évaluer les risques contentieux et leurs suites



### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des principes
- Série de cas pratiques
- Les sujets seront abordés au travers d'exemples concrets et de questions posées par les notaires, dans le cadre d'échanges interactifs



#### FORMATRICES

Laurence LEGRAIN et Christine WIELS  
Juristes consultantes et Animatrices de formation  
du CRIDON LYON



#### DURÉE

7h

#### MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



#### PUBLICS

Notaires  
Clercs

#### NIVEAU

Initié  
Maîtrisant

#### OBJECTIF

- Améliorer sa pratique quotidienne
- Devenir expert

#### PRÉ-REQUIS

Rédiger des ventes  
(avant-contrat et acte authentique)



#### PLUS-VALUE

- Appréhender concrètement les problématiques liées au droit de préemption, vécu comme une entrave à la liberté de contracter.
- Aider les titulaires de droits de préemption à mieux motiver leurs décisions
- Assurer la sécurité de vos actes et éviter de votre responsabilité engagée



**CRIDON LYON**

Partenaire expert du notaire

## Plan d'intervention

### **1** CHAMP D'APPLICATION TERRITORIAL ET MUTATIONS CONCERNÉES

1h45

- Instauration du DPU
- Opérations soumises

### **2** PURGE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN ET DÉCISION DU TITULAIRE

1h45

- Établissement de la DIA
- Alternatives du titulaire

### **3** DÉCISION DE PRÉEMPTER ET SES CONSÉQUENCES

1h45

- Conditions de la préemption (délai, motivation...)
- Obligations résultant de l'exercice du droit (paiement du prix, utilisation du bien)

### **4** CONTENTIEUX ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE DE LA DÉCISION DE PRÉEMPTION

1h45

- Recours contre la décision
- Conséquence de l'annulation